



A.P.C.B
*Association des Propriétaires
de Cabines de plage
de Bernières sur mer*

siège social Mairie de Bernières sur mer.

apcbernières@orange.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 07 AOUT 2021

A 10H30, salle de la mer

PROCES VERBAL

Le Président ouvre la séance à 10 h 30. Il remercie Mme Rachel MOREL Maire-Adjoint, remplaçante de Mr Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire de Bernières sur Mer de nous honorer de sa présence. Mr Thomas DUPONT-FEDERICI a été présent pendant le moment de convivialité.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 08 Août 2020 :

Le compte-rendu disponible sur notre site apcbernieressurmer.fr, rubrique vie de l'association est approuvé à l'unanimité.

2) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT/ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Depuis le 08 Août 2020, nous avons fait de nombreuses réunions :

2 Conseils d'Administration les 08 Août 2020, et 02 Juillet 2021. Les CR sont en ligne.

Le Conseil d'Administration du 16 Janvier 2021 a du être annulé pour cause de pandémie

Contrôle des cabines le 02 Septembre 2020 avec le policier municipal.

4 réunions avec Mr le Maire les 01 Juin, 10 Juin, 28 Juin et 04 Août 2021

Réunion préparatoire aux pique-niques des 14 Juillet et 15 Août, le 02 Juillet 2021 avec GYMFORM.

Permanence le 13 Juillet 2020, pour les adhérents ou non qui ne peuvent assister à l'AG d'Août.

Pique-nique républicain du 14 Juillet 2021

Ouverture de la p'tite librairie de la plage, prêt ou don de livres, DVD, jouets de plage, transats, tenue par quelques bénévoles. Fermeture le 20 Août. Une convention a été signée avec la mairie.

En partenariat avec la MAIF, distribution de bracelets pour les tout-petits disponibles aux points suivants : Poste de secours SNSM, Cabinet médical, pharmacie,,Mairie, Camping CAP FUN et bien sûr, la p'tite librairie.

En partenariat avec TERRES DE NACRE, dons de cendriers de plage.

Le 15 Août, nous organisons un pique-nique citoyen de 12 h 00 à 15 h 00.

Articles dans OUEST FRANCE et LIBERTE

De nombreux sujets ont été abordés :

Propreté de la plage et de la digue. La Mairie a acheté un engin pour retirer les algues. Une convention avait été passée avec la société ECOVALGUES mais l'état de santé du gérant ne permet pas de continuer l'activité. Une autre convention a été signée avec des agriculteurs locaux. Le stockage, le temps qu'elles perdent leur sel, se fait sur une aire au niveau du terrain d'aviation pendant le débarquement

Les propriétaires sont légitimement excédés par les déjections canines laissées par des maîtres indécents. Il faut un affichage rappelant l'amende (68 €) et il FAUT une volonté de sanctionner les récalcitrants. Le policier municipal et son adjoint doivent être plus mobiles.

Jusqu'aux années 1980, le devant et l'arrière des cabines étaient nettoyés par les agents municipaux tous les jours.

Des barrières ont été posées pour interdire le passage aux vélos. Une signalisation a été posée mais elle n'est ni cohérente, ni conforme. Il y aura un jour, un accident grave.

Nouvelle réglementation des cabines remplaçant celle de 1979 votée le 23 Juillet 2020. Nous avons été consultés pour sa mise à jour au Conseil Municipal du 26 Août 2021. Son but est de rendre plus lisible l'article 1

Vente de cabines :

Rappel : La Mairie est propriétaire du sol et c'est elle qui attribue les emplacements. Elle peut faire déplacer une cabine pour des motifs d'intérêt général. Le propriétaire possède le « bois » qu'il est libre de vendre au prix qu'il veut. Désormais, l'APCB ne tient plus de liste d'acheteurs potentiels. Le vendeur devra s'adresser à la Mairie qui tiendra la liste des acheteurs. Le vendeur devra respecter l'ordre de la liste. L'APCB conserve son rôle de conseil et comme par le passé ne participe pas à la négociation. Se pose le problème des cabines transmises par héritage, celles vendues avec la maison, les accords entre amis et ceux qui placardent une affiche sans en référer à qui que ce soit. La mairie enverra un courrier à chaque propriétaire.

Cendriers de plage :

La Ville opterait plutôt pour une plage « espace sans tabac » pour éviter aux jeunes de devenir fumeurs. Le tabac est une addiction. Difficile à mettre en place sauf peut-être à créer quelques espaces sans tabac. Les cendriers de plage sont un palliatif. Reste que le problème des mégots existe dans tout le village.

Nos activités :

203 personnes au pique-nique républicain du 14 Juillet

Pour le pique-nique du 15 Août, nous devons séparer ceux qui ont un schéma vaccinal valide (QR Code) des autres.

La p'tite librairie est victime de son succès (2 500 livres distribués en 2020, probablement autant en 2021) + dons de DVD, CD et prêt de jeux de plage et de transats. Ouverture du 10 Juillet au 20 Août 2021.

3) RAPPEL DU SITE INTERNET

L'adresse du site est : apcbernieressurmer.fr

4) ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Voir rapport moral du Président

5) SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION, RAPPORT, QUITUS

Quitus donné à l'unanimité au trésorier. Les recettes /dépenses 2019 sont légèrement négatives (# 426 €). Les fonds propres sont de 8 k€.

6) RECONDUCTION ou REMPLACEMENT DES ADMINISTRATEURS DONT LE MANDAT PREND FIN EN 2021

Mr Didier VAILLANT (cabine 55) élu en 2018, réélu à l'unanimité

7) OPERATION LA DIGUE EN FETE le 15 Août 2021 de 14 h00 à 17 h 30 :

Le Comité des Fêtes nous demande de décorer nos cabines.

8) La prochaine assemblée générale est prévue le 06 Août 2022.